



**NON à la ratification du
« Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance »
dans l'Union économique et monétaire (TSCG) !
OUI à l'Europe sociale !**

Le projet de loi portant ratification du pacte de stabilité ou « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance » dans l'Union Economique et Monétaire passera au parlement début octobre.

La crise européenne s'étend chaque jour. La récession frappe désormais la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande...Aucun pays n'est désormais épargné, ni la France, ni l'Allemagne où la pression sur les salaires, n'a fait qu'accroître les inégalités.

Le pacte de stabilité qui sera soumis au parlement entérinera le choix de l'austérité, empêchant les états de mettre en place d'autres solutions pour sortir de la crise.

Le pacte de stabilité c'est quoi ?

Le TSCG dit aussi « pacte de stabilité » a été décidé le 9 décembre 2011 à l'initiative de N. Sarkozy et A. Merkel.

Il installe **la règle d'or**. Celle-ci engage les pays à un équilibre budgétaire en limitant les déficits du budget des états à 3% des richesses créées par ce pays (PIB).

Les Etats ne respectant pas cette limite seront sanctionnés par la communauté européenne.

Il organise des transferts de souveraineté massifs vers la Commission Européenne, enlevant aux parlementaires jusqu'au droit de décider du budget de la nation.

Quel impact pour les populations ?

Ce traité aurait des conséquences directes dans le domaine social qui est pourtant hors du champ de compétence des instances européennes.

Tout accroissement des dépenses pour répondre aux besoins sociaux serait difficile sinon interdit.

Avec ce traité,

- le nouveau gouvernement français n'aurait pas pu faire adopter la mesure sur le départ à la retraite à 60 ans des salariés ayant effectué des carrières longues. Vu la situation financière de la France, les instances européennes auraient jugé contraire au traité cette mesure compte tenu du niveau du déficit public.
- tout investissement dans un service public nécessiterait la réduction des dépenses dans un autre service public. C'est mettre en opposition l'hôpital, l'école, la sécurité et entraînerait plus de privatisation de services.
- la bataille revendicative et la négociation sociale seraient encore plus difficiles. En cas d'adoption de ce traité, les instances européennes pourraient remettre en cause les résultats de la négociation sociale.

Les peuples européens n'ont pas besoin de plus de « discipline ». Ils aspirent au contraire à plus de solidarité

POUR UNE EUROPE SOCIALE

Avec l'ensemble du mouvement syndical européen, la CGT prône la rupture avec les politiques élaborées et mises en œuvre par les gouvernements européens, qu'ils soient ou non dans la zone euro.

D'une part, contre les exigences de la finance, il faut s'engager vers des politiques qui donnent la priorité au développement humain et soutiennent le pouvoir d'achat et la création d'emplois, pour redonner du souffle au développement économique.

D'autre part, il faut définitivement rompre avec les politiques de mise en concurrence entre les différents Etats où la pratique du dumping social

et fiscal affaiblit l'ensemble des salariés et des économies.

Il est indispensable d'adopter des politiques convergentes et solidaires dans les domaines :

- **économiques, par des coopérations plutôt que la libre concurrence imposée,**
- **fiscaux l'harmonisation des politiques éviterait l'évasion fiscale,**
- **sociaux, par l'harmonisation par le haut des politiques salariales, et la mise en place d'un salaire minimum dans chaque pays,**
- **industriels, pour la réponse aux besoins des populations et non des actionnaires,**
- **de recherches et développement,**
- **environnementaux.**

GAGNONS L'EUROPE DES PEUPLES

Opposée à la ratification par la France de ce traité européen quelle que soit la procédure utilisée, la CGT exprime sa solidarité avec tous les salariés européens qui du Portugal à la Grèce en passant par la Belgique et l'Espagne, sont en lutte contre les politiques d'austérité et de régression sociale que l'on veut leur imposer sous le diktat de la

Commission Européenne et des marchés financiers.

C'est pourquoi la CGT demande une renégociation des traités européens qui devra notamment consacrer l'adoption d'une clause de progrès social.

Aussi L'Union Départementale CGT 77 se prononce contre la ratification de ce traité.

Elle appelle les salariés :

- **à signer massivement la pétition de la CGT contre la ratification du traité européen (<http://www.cgt.fr/article39575.html>). Celle-ci sera adressée aux parlementaires et au gouvernement afin d'obtenir une non-ratification du traité pour engager l'Europe vers le progrès économique, social et environnemental.**
- **à interpeller les parlementaires pour éviter un vote en catimini.**
- **à participer à la manifestation du 30 septembre à Paris, contre la ratification du pacte de stabilité (TSCG) et pour l'Europe des peuples.**

La CGT de Seine et Marne appelle les salariés à préparer dès maintenant une puissante journée du 9 octobre et à participer massivement aux mobilisations qui s'y tiendront dans le cadre de la journée européenne pour le développement industriel et de l'emploi, dont la manifestation à Paris.

UNION DEPARTEMENTALE CGT 77 – 15 rue Pajol – 77007 MELUN CEDEX

Tél. 01.64.14.26.77 - Fax 01.64.14.26.81 – Site cgt77.fr – Mail udcgt77@wanadoo.fr